

FICHE D'INSCRIPTION POUR DEMANDE DE « **CHEQUE DEODAT SPORT ETUDIANT** »

Ce chèque a pour objectif de faciliter l'accès à toutes les étudiants aux activités sportives dans les clubs déodatien, en contribuant à l'acquittement de sa licence.

Il permet à chaque étudiant de Saint-Dié-des-Vosges, de bénéficier d'une remise de 20 euros sur l'achat d'une licence, et ce, en vue d'une inscription dans un club de la commune déodatienne.

**Les chèques Déodat Sport Etudiants seront délivrés du :
6 septembre 2025 au 30 décembre 2025**

Conditions d'inscription :

- *Résider à Saint-Dié-des-Vosges ou avoir ses parents qui y résident*
- *Être détenteur d'un justificatif de scolarité*
- *Se licencier dans un club sportif déodatien affilié à une fédération sportive*
- *Être demandeur du « chèque Déodat Sport Etudiants »*
- *Payer au club le montant de la licence restant dû.*

Partie à remplir par le demandeur

NOM ET PRENOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

SITUATION FAMILIALE :

ADRESSE DU DOMICILE :

88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

TELEPHONE :

CLUB D'ACCUEIL :

Partie réservée au service des sports :

DATE D'ENREGISTREMENT :

N° DU « CHEQUE DEODAT SPORT ETUDIANT »

JUSTIFICATIFS :

- Justificatif de scolarité 2025/2026
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'étudiant ou des parents